

Pérois, le 26/06/2019

Nicole Bigas nouvelle Présidente de la Fondation MUTAC

Nicole Bigas a été élue, jeudi 20 juin 2019, Présidente de la Fondation MUTAC créée il y a 6 ans pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Vice-présidente de MUTAC la mutuelle fondatrice dont on fêtait les 40 ans à cette époque, elle a milité en faveur d'une nouvelle œuvre de solidarité. La Fondation était née.

La nouvelle Présidente est passée par une carrière de Directrice Communication et Stratégie d'une banque et ensuite de Conseil en Communication. Elle a également été élue à la Vice-présidence de l'Agglomération de Montpellier et à la présidence déléguée de la commission "Culture - Enseignements Artistiques".

La lutte contre l'isolement des personnes âgées est l'intuition de sensibilités à l'écoute « *des enjeux et des tendances sociales actuelles* » souligne Nicole Bigas. Engagée dans l'application des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité, La Fondation MUTAC s'est implantée dans le paysage de l'économie sociale et solidaire. « *Non seulement elle est légitime sur ces sujets, plaide la Présidente, mais elle apporte surtout un regard utile à la création de liens intergénérationnels en proposant des réponses "coopératives" à ces nouveaux besoins sociaux* ».

La Fondation MUTAC a enraciné les deux piliers de son action contre l'isolement en développant son soutien aux études médico-sociales, mais également aux acteurs de terrain. Nicole Bigas s'est engagée à consolider cette base acquise pied à pied au cours des deux mandats d'Andrée Barboteu, la Présidente précédente créatrice de la Fondation. Elle veut apporter son expérience et « *devenir un partenaire de référence dans l'innovation sociale en faveur des plus âgés* ».

Pour ses débuts à la présidence de la Fondation MUTAC, elle devrait contribuer prochainement à l'exploitation des résultats de deux études réputées ambitieuses. Portant sur *la perception du sentiment d'inutilité des personnes âgées*, elles ont été initiées et soutenues par la Fondation MUTAC depuis 2017. Parmi elles, l'étude VIEU (Vieillir et Être Utile) a été présentée par le Pr Frédéric Ballard de l'Université de Lorraine à l'Assemblée générale de MUTAC, le 7 juin dernier.



Nicole Bigas, Présidente de la Fondation MUTAC

CONTACT PRESSE

Pérois, le 26/06/2019



Comité de gestion de la Fondation MUTAC le 20 juin 2019

De gauche à droite : Bernard Saguy, Directeur général de MUTAC et Membre du Comité de gestion, Philippe Bergogne, Directeur général adjoint de MUTAC et Délégué général de la Fondation, Andrée Barboteu, Présidente sortante, Dominique Letourneau, Président de la Fondation de l'Avenir, Nicole Bigas, Présidente, Francis Ramadier, Trésorier, Anne Marcihac, Directrice de l'ITEV et Membre qualifiée du Comité de gestion

À propos de la Fondation MUTAC

Pour fêter ses 40 ans en 2013, MUTAC a souhaité marquer l'événement de manière solidaire, fidèle à ses valeurs fondatrices. C'est ainsi qu'est née la Fondation MUTAC avec l'objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées, au travers du lien intergénérationnel. La Fondation MUTAC est sous l'égide de la Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale

Les Dates

- Date de création 1er janvier 2014
- 1 enquête d'opinion en 2014 sur l'isolement en France
- 1re édition des prix de la Fondation MUTAC en 2015 (3 lauréats)
- 1 étude en 2016 sur les facteurs de fragilité des personnes en situation d'isolement conduite par le Dr Benoît du Service psychiatrie de l'hôpital Pasteur à Nice
- 2e édition des prix de la Fondation MUTAC en 2016 (3 lauréats)
- 2 études en 2017 sur le sentiment d'inutilité des personnes âgées
- Vieillir et être utile (VIEU), menée par le Professeur Ballard, Directeur du département de sociologie de l'Université de Nancy.
- Fragilité, Isolement et perception du Sentiment d'Inutilité au Grand Âge (FIPSIGÂ), menée par le Professeur Meidani, Enseignante Chercheuse et Maître de Conférence au CNRS de Toulouse.
- 3e édition des prix de la Fondation MUTAC en 2018 (3 lauréats + un prix coup de cœur)
- Signature de la Charte Monalisa en 2019
- Nicole Bigas est élue Présidente de la Fondation en remplacement d'Andrée Barboteu

À propos de MUTAC

MUTAC a été créée en 1973 et se trouve depuis la seule mutuelle nationale exclusivement spécialisée en prévoyance obsèques. En 2013 elle a créé la Fondation MUTAC afin d'agir pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Elle a créé en 2015 avec Harmonie mutuelle et la MGEN le 1er réseau funéraire mutualiste en France, La Maison des Obsèques. Elle entretient des relations sur l'ensemble du territoire avec ses partenaires, notamment les Services funéraires publics et privés indépendants qui, comme elle, n'ont pas d'objectif de spéculation sur le marché des obsèques et privilégient l'intérêt des clients.

Quelques chiffres

Chiffre d'affaire 2018 : 32 M€

Nombres d'adhérents au 31/12/2018 : plus de 220 000

Taux de couverture du Capital de Solvabilité Requis (SCR) : 192 % en 2018

CONTACT PRESSE